

INTERFACE DE LA GARE DE SAINT-LEONARD

TRANSPORTS PUBLICS / SAINT-LEONARD

TP6

Instance(s) responsable(s)

AggloSion

Maître(s) d'ouvrage

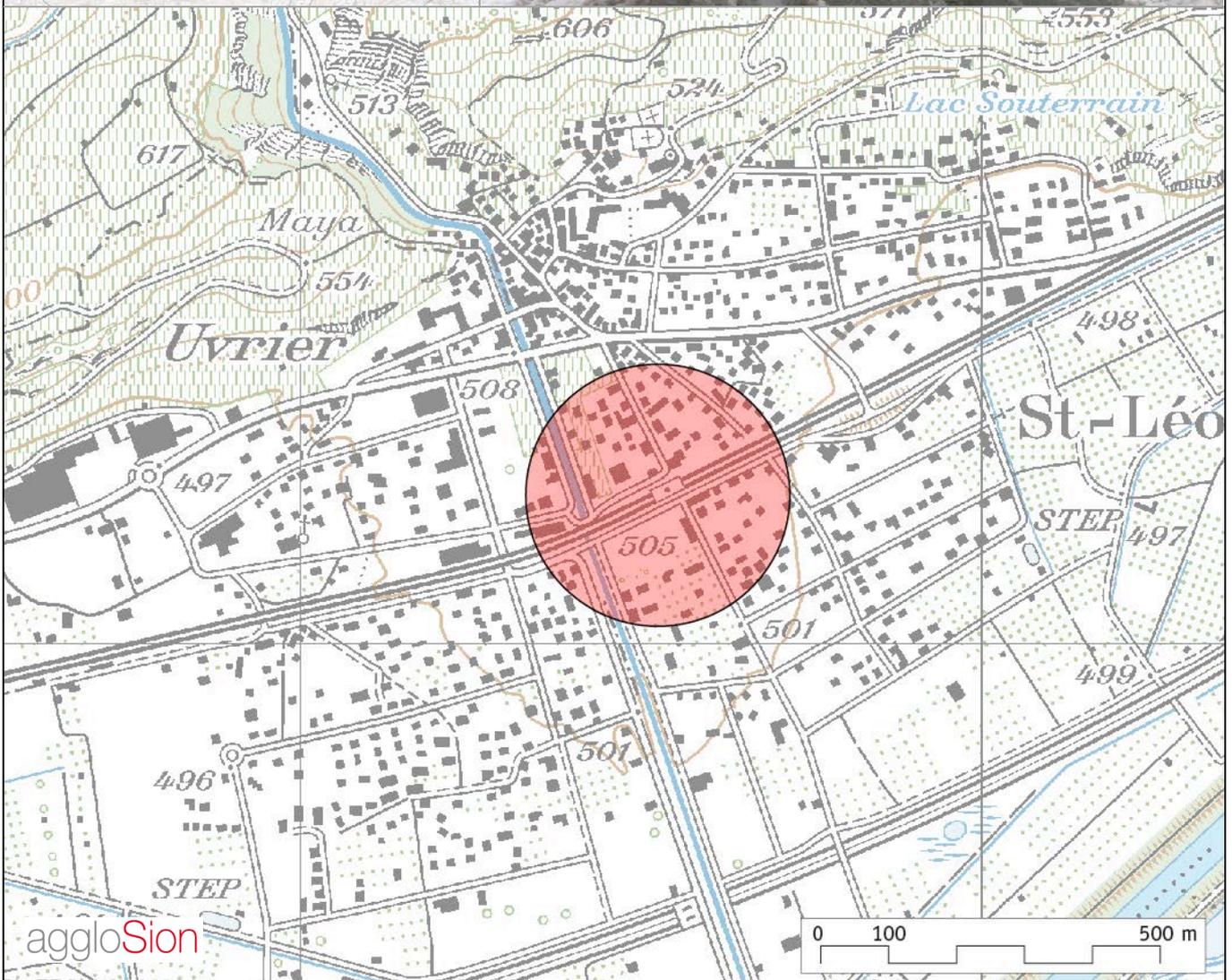
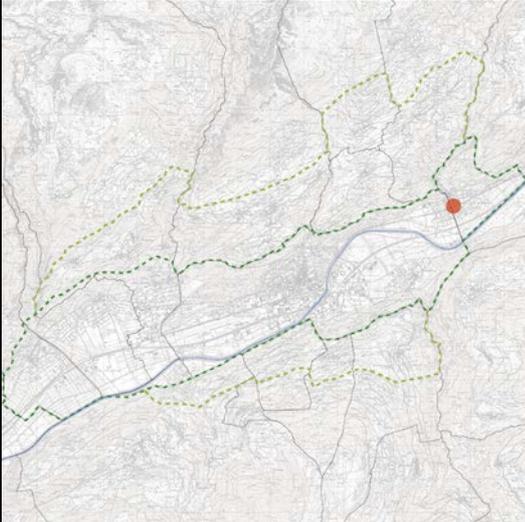
Saint-Léonard

Commune(s) concernée(s)

Saint-Léonard

Autre(s) instance(s) concernée(s)

CFF, ST Valais



Etat actuel

L'équipement de la gare de Saint-Léonard est lacunaire. On n'y trouve, en particulier, pas de places couvertes pour les cycles. D'autre part, le futur passage, derrière la gare, de la ligne n° 3 du réseau d'agglomération nécessitera un réaménagement de l'interface de la gare.

Objectifs

Améliorer le rôle d'interface de la gare entre la ligne CFF et les lignes de bus du réseau d'agglomération.
Favoriser l'intermodalité, notamment avec les mobilités douces.

Description

Un interface d'échange entre le réseau de bus d'agglomération et la gare de Saint-Léonard est aménagé (la ligne de bus d'agglomération n° 3 dessert la gare de Saint-Léonard).
Des places de stationnement couvertes pour deux-roues et une station de vélos en libre-service sont également intégrées à l'aménagement.

Opportunité

Le concept de mobilité de l'agglomération vise à augmenter la part modale des déplacements en transports publics et en mobilité douce. La qualité des interfaces est en ce sens essentielle.

Utilité

- CE1: favorise l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce en améliorant la qualité de l'interface de la gare de Saint-Léonard.
- CE2: contribue à renforcer l'attractivité du pôle de développement périphérique d'Uvrier-Saint-Léonard.
- CE3: améliore la sécurité de tous les usagers en renforçant la part modale des transports publics et de la mobilité douce.
- CE4: réduit les nuisances environnementales (bruit, air) en reportant une partie du trafic automobile sur les transports publics et sur la mobilité douce.

TJM (max)	2009 : -	2025 estimé sans PA : 2025 : -
Coûts d'investissement	Fr. 300'000.-	Priorité A (2015-2018)
Mise en œuvre	<p>Etat des réflexions : Les premières réflexions concernant le réaménagement de l'interface ont été menées dans le cadre du projet d'agglomération.</p> <p>Planning des études : 2012-2013: études détaillées d'aménagement, avant-projet, projet 2014: mise à l'enquête</p> <p>Avant-projet : 2014</p> <p>Début des travaux : 2015</p> <p>Mise en service : 2015</p>	Références -